Écrit par HAS

Dimanche, 16 Octobre 2022 16:24 - Mis à jour Dimanche, 16 Octobre 2022 16:46



La procédure de certification

La <u>procédure de certification des LAD</u> s'applique avec le référentiel de certification des logiciels d'aide à la dispensation de pharmacie à usage intérieur (version 2022).

Cette procédure s'adresse aux éditeurs de LAD qui souhaitent faire une demande de certification, ainsi qu'aux organismes de certification accrédités par le Cofrac.

Cette procédure précise notamment :

- La démarche à suivre pour candidater à la certification ;
- Le déroulement d'un audit de certification ;
- La conduite à tenir en cas de réclamation ;
- La transition d'une version de référentiel à une autre.

Le référentiel de certification

LesÂÂ objectifs du référentiel sont les suivants :

-

Améliorer la sécurité de la dispensation

_

en réduisant le risque d'iatrogénie médicamenteuse : détection des contre-indications en fonction du profil du patient, des interactions médicamenteuses, des dépassements de posologie (redondances de substances actives, posologies journalières en dehors des posologies habituellement prévues), des allergies à certaines molécules ; prise en compte des dispensations précédentes enregistrées dans le dossier pharmaceutique (DP)...;

-

en permettant la diffusion de messages institutionnels via des systèmes d'aide à la décision

Certification des logiciels d'aide à la dispensation (LAD) de pharmacie à usage intérieur (PUI)

Écrit par HAS

Dimanche, 16 Octobre 2022 16:24 - Mis à jour Dimanche, 16 Octobre 2022 16:46

indexée par médicament (SAM).

_

Améliorer l'efficience des traitements : mise à disposition du prix des spécialités, appartenance d'un produit au répertoire des génériques...;

_

Faciliter le travail des praticiens par des exigences minimales d'ergonomie : visualiser l'ensemble des traitements pris, gérer l'historique médicamenteux, regrouper les médicaments de cet historique par spécialités pharmaceutiques...;

-

Favoriser le respect de la réglementation

Méthodologie d'élaboration

La rédaction de ce référentiel s'est appuyée sur un groupe technique dont la constitution respectait un juste équilibre des intérêts. Ce groupe était composé des différentes parties prenantesÂÂ: éditeurs de logiciels, experts en systèmes d'informations, représentants d'institutions et d'éditeurs de BdM.

Se faire certifier

La certification est réalisée par des organismes certificateurs accrédités par le Comité français d'accréditation (Cofrac).

Pour en savoir plus sur la procédure : Faire certifier mon logiciel

Vous êtes un organisme certificateur

Documents complémentaires

Certification des logiciels d'aide à la dispensation (LAD) de pharmacie à usage intérieur (PUI)

Écrit par HAS

Dimanche, 16 Octobre 2022 16:24 - Mis à jour Dimanche, 16 Octobre 2022 16:46

- <u>Précisions sur les référentiels de prescriptions électroniques LAP et LAD</u> , qui définissent certains points de la procédure.